

France Alzheimer en mission dans les outre-mer, pour porter la voix des familles

**Une délégation de l'Union nationale des associations France Alzheimer et maladies apparentées se rendra, du 10 au 21 avril, en Guadeloupe, Martinique et Guyane. Il s'agit notamment de rencontrer les représentants des trois associations de ces territoires ultramarins, les familles et les acteurs locaux, afin de mieux cerner les problématiques spécifiques à ces territoires et de mieux défendre les familles d'outre-mer concernées par la maladie.**

Des représentants nationaux de l'Union France Alzheimer et maladies apparentées, emmenés par son président Joël Jaouen, se rendront en avril dans trois territoires d'outre-mer. Ils seront présents en Guadeloupe du 10 au 13 avril, en Martinique du 14 au 17 avril et en Guyane du 18 au 21 avril. La délégation rencontrera trois associations ultramarines de son réseau, des familles concernées par la maladie, ainsi que des élus et des décideurs locaux comme les directeurs des ARS et des maires signataires de la charte "Ville aidante Alzheimer".

Le vieillissement rapide de la population dans ces territoires forme une des préoccupations de l'association, l'âge étant le premier facteur de risque de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Le nombre de personnes dépendantes devrait ainsi doubler aux Antilles, d'après l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Selon un rapport sénatorial datant de 2020, la part de la population des 60 ans et plus sera de 36% en Martinique et de 34% en Guadeloupe en 2030, alors que la France hexagonale n'atteindra le taux de 33% qu'en 2050.

Autre élément inquiétant : la grande précarité, qui peut aggraver l'état de santé des personnes âgées. Selon les dernières données de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 52,9% des habitants de Guyane, 34,5% de Guadeloupe et 27,4% de Martinique vivent sous le seuil de pauvreté, alors que la moyenne nationale est de 14,6%.

Ensuite, concernant les infrastructures, si la Martinique et la Guadeloupe ont une capacité et une activité hospitalières comparables à celles de la métropole, ce n'est pas le cas de la Guyane. S'agissant par exemple des soins de suite et de réadaptation (SSR, moyen séjour), la Guadeloupe et la Martinique disposent respectivement de 17 et 14 lits pour 10 000 habitants (16 en France métropolitaine), contre 5 pour la Guyane.

Les Drom-Com sont aussi touchés par la problématique des déserts médicaux. Selon un rapport de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) sur la période 2015-2018, quand 5,7% de la France entière vivait en zone de sous-densité médicale, c'était le cas pour 17,5% des Guadeloupéens, 18% des Martiniquais et 44,2% des Guyanais.

*"En nous rendant sur place en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, nous voulons savoir comment nous pouvons aider les associations ultramarines à mieux accompagner encore les familles, et comment nous pouvons mieux encore porter la voix de ces familles", explique Joël Jaouen. "Nous alertons depuis des années sur les insuffisances criantes dans ces territoires, en matière de prise en soins et d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, ainsi que de leurs proches aidants. Les besoins des familles sont énormes. Les pouvoirs publics y répondent-ils aujourd'hui ? Ont-ils anticipé la situation de demain ? Pour nous, il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique."*

**Contact presse à Paris :**

- Laurent Dupuis, responsable des relations presse
  - Tel fixe : 0142975306
  - Tel portable : 0775118133
  - Courriel : [l.dupuis@francealzheimer.org](mailto:l.dupuis@francealzheimer.org)

**Contact presse sur place :**

- Benoit Durand, directeur délégué l'Union nationale des associations France Alzheimer et maladies apparentées
  - Tel fixe : 0142975305
  - Tel portable : 0683416273
  - Courriel : [b.durand@francealzheimer.org](mailto:b.durand@francealzheimer.org)